



Audition suite à une agression

Par **Aichatim**, le **29/01/2022 à 13:47**

Bonjour,rnrnJ'ai subi une agression le 20 octobre dernier, avec ma soeur. Nous avons porté plainte ainsi avec des jours d'ITT. Le commissariat nous appelle pour une audition libre car la personne a porté plainte aussi. Je ne me sens pas bien car je me dis : on est les victimes et c'est l'agresseur qui ose porter plainte. Je trouve ça injuste.rnrnJ'aurai voulu savoir si un avocat, lors de l'audition, est bien car je n'ai rien à me reprocher mais avec tous ce qui se passe je crois plus en la Justice.rnrnMerci de votre retour.

Par **Zénas Nomikos**, le **29/01/2022 à 16:00**

Bonjour,rnrn rnrnsi vous êtes victime et que vous n'avez rien à vous reprocher nul besoin d'un avocat.rnrn<https://www.cabinetaci.com/plainte-penale/>rnrn<https://www.cabinetaci.com/porter-plainte/>rnrn<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm>

Par **Visiteur**, le **29/01/2022 à 21:34**

BonjourrnrnAttention, selon le cas, l'avocat peut être obligatoire en constitution de partie civile.

Par **Zénas Nomikos**, le **29/01/2022 à 22:46**

@MARK_ESP : je ne veux pas vous déranger mais voici ce que j'ai trouvé :
:rn[quote]rnVictime partie civile
:rnLa victime partie civile n'a pas l'obligation d'avoir un avocat.
:rn[/quote]rn rnSource
:rn<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/l-avocat-est-il-obligatoire-proces-penal#>
:rn rnPersonnellement, dans mon passé, **j'ai été partie civile en délictuel et je n'avais pas d'avocat** et tout s'est très bien passé.

Par Tisuisse, le 30/01/2022 à 08:47

Bonjour,
Avocat obligatoire ou non, le mieux est d'en avoir un car, en présence d'un avocat, les enquêteurs font attention à leurs questions et la personne défendue est conseillée dans ses réponses. En effet, l'avocat sait quels sont les arguments à mettre en avant pour défendre son client. C'est d'autant plus vrai lorsque l'autre personne, là, l'auteur de l'agression, a déjà son avocat.